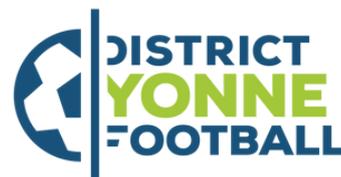


# CONSTAT D'ECHEC FMI



Ce rapport est à envoyer par le club recevant joint à la feuille de match avant minuit au District de l'Yonne de Football par courriel à : [sforey@yonne.fff.fr](mailto:sforey@yonne.fff.fr)  
Avec copie au club adverse et à l'arbitre.

**En cas de non respect : AMENDE FORFAITAIRE de 30€**

Nom de l'arbitre	Club Recevant	Club Visiteur	Match	Compétitions

## Étapes réalisées avant incident

	Date de la dernière synchronisation	Ouverture de l'application Répondre OUI ou NON	Composition validée Répondre OUI ou NON	Signature avant match Répondre OUI ou NON	Signature après match Répondre OUI ou NON
Club Recevant					
Club Visiteur					

Exposez les raisons qui n'ont pas permis la finalisation de la FMI

Remarques de l'arbitre :

Remarques du club recevant :

Remarques du club visiteur :

Signature Club Recevant

Signature Arbitre

Signature Club Visiteur